Pourquoi une marque NF PORTES DE GARAGE en complément du marquage CE ? Quelle est sa valeur ajoutée ?

Le marquage CE couvre un besoin réglementaire. Il marque la légitimité d'un produit sur le marché. C'est en fait un passeport européen. Il est, de par sa nature, destiné principalement aux autorités de surveillance des États Membres.

Le marquage CE n'a pas pour vocation de distinguer un produit par rapport à un autre, mais de figurer sur un produit parce qu'il satisfait à des critères obligatoires.

La marque NF PORTES DE GARAGE garantit l'aptitude à l'usage et la durabilité des produits

Elle atteste de la conformité de la fermeture aux règles de certification, aux normes en vigueur et à des exigences complémentaires.

Les performances certifiées sont suivies et clairement affichées sur le produit lui-même (étiquette de traçabilité).

La marque NF PORTES DE GARAGE est un garant de la qualité et de la constance de fabrication, lesquelles sont vérifiées par le CSTB à raison de deux visites d'audit par an.

Calendrier d'application (selon NF EN 13241-1 (mai 2004)

Depuis le 1er mai 2005, tous les produits mis sur le marché doivent être marqués CE.

Information disponible

Liste officielle

La liste des entreprises titulaires du droit d'usage de la marque NF PORTES DE GARAGE est disponible sur le site internet du CSTB : www.cstb.fr.

Le certificat NF PORTES DE GARAGE

Un certificat est délivré au fabricant, sur lequel figurent les caractéristiques des portes de garage certifiées. Il est reconduit annuellement, sous réserve des vérifications effectuées par le CSTB.

Le CSTB peut prendre toute sanction, conformément aux règles générales de la marque NF et aux règles de certification NF PORTES DE GARAGE.

La déclaration de conformité CE

La déclaration de conformité CE ainsi que les documents d'accompagnement du produit (bons de livraison...), précisent la classe de la caractéristique harmonisée déclarée par le fabricant. Cette performance doit être visible sur la porte de garage.

CONTACTS

BAIES ET VITRAGES

BRUNO CHEVALIER > bruno.chevalier@cstb.fr > Tél. : 04 76 76 25 26

HUBERT LAGIER > hubert.lagier@cstb.fr > Tél. : 04 76 76 25 26

afnor CERTIFICATION | CSTB le futur en construction

Octobre 2012 | Conception : Lineal | Crédits photos : CSTB / Fotolia (Luigi) / Avec l'aimable autorisation des fabricants | Imprimé sur papier éco-certifié par Lineal en 1 000 exemplaires

Portes de garage

Marquage CE

Marque NF PORTES DE GARAGE

Les réponses aux questions que vous vous posez !

Qu'est-ce que le marquage CE ?

Le marquage CE est un marquage réglementaire et obligatoire qui permet aux produits de circuler librement dans tout l'Espace Économique Européen.

Les produits marqués CE sont présumés conformes à la partie réglementaire (annexe ZA) de la norme européenne NF EN 13241-1 (mai 2004) " Portes industrielles, commerciales et de garage ".

Portes de garage

Quelles caractéristiques ?

Marquage CE : une auto-déclaration du fabricant

Marque NF PORTES DE GARAGE : des caractéristiques certifiées par le CSTB

Banc d'essai AEV (air-eau-vent) - plate-forme Pre³cie - Grenoble

	Déclaration CE	Certification NF PORTES DE GARAGE
Vérification de la durabilité et de l'aptitude à l'usage		
- Endurance mécanique		•
Conception (par le CSTB et le Comité d'application de la marque)		
- Détermination du domaine d'application		•
- Évaluation de la conception du système		•
Fabrication		
- Mise en place d'un contrôle de réception des composants		•
- Mise en place d'un contrôle de production (CPU)	•	
- Suivi de production par le CSTB		•
- Vérifications régulières de la résistance au vent, de l'endurance mécanique, de la sécurité et de la corrosion du produit fini		•
Performances VEMSOAH		
- Résistance au vent (V)	•	•
- Endurance mécanique (E)		•
- Manœuvrabilité (M)		•
- Sécurité (S)		•
- du produit neuf	•	•
- durant toute la vie du produit		•
- Corrosion (O)		•
- Perméabilité à l'air (A)		•
- Étanchéité à l'eau (H)		•
- Résistance au choc		•
- Résistance thermique	(1)	•
Mise en œuvre (par le CSTB et le Comité d'application de la marque)		
- Fourniture de la notice de pose	•	•
- Vérification de l'adaptabilité des portes de garage aux conditions de mise en œuvre		•

(1) : exigible uniquement dans le cas d'un local chauffé

Marquage CE | **Marque NF PORTES DE GARAGE**

Quels contrôles et quelles significations ?

		Déclaration CE	Certification NF PORTES DE GARAGE
PAR LE FABRICANT	Mise en place d'un système de qualité	•	•
PAR L'ORGANISME NOTIFIE	essais de types initiaux	•	
PAR LE CSTB	Étude du dossier technique		•
	Essais d'instruction		•
	Audit semestriel des systèmes qualité		•
	Vérification du marquage VEMSOAH		•
	Contrôle et essais des produits sur site		•

Système de pression - dépression

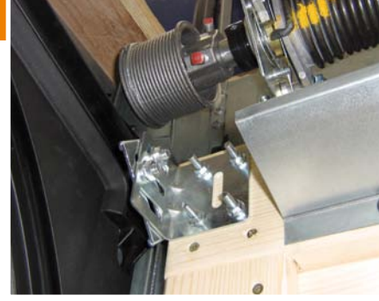

Exemple de Marquage CE

CE	Logo réglementaire
Société : Nom et adresse	Nom ou marque d'identification et adresse enregistrée du producteur
08	Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage a été apposé
NF EN 13241-1	Référence de la norme Européenne
Porte motorisée	Description du produit et utilisation prévue
Résistance à la charge due au vent	Information sur les caractéristiques mandatées
N° de série ou N° unique	Numéro d'identification

Exemple de Marquage NF PORTES DE GARAGE

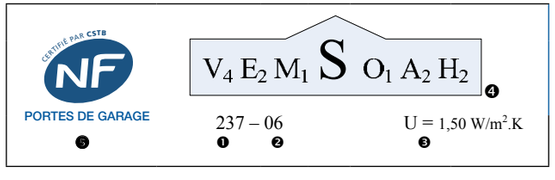

1 Code usine
2 Code du système
3 Coefficient thermique
4 Caractéristiques et classes de spécifications
5 Organisme mandaté par AFNOR Certification